

**Michèle Reverdy**

**Le Rideau Bleu**  
**musique de chambre**  
**flûte (ut, piccolo, alto et basse), clarinette (sib et basse)**  
**violon, violoncelle, piano**

**12 minutes**

**1978**

commande de l'Etat  
création le 9 Février 1981 à Radio-France (Paris) par l'Ensemble de Ville d'Avray  
enregistrement France-Musique  
*partition inédite*

*Le Rideau Bleu* - dont le titre n'est qu'une fantaisie sans aucun rapport avec la conception de l'oeuvre - se présente comme un terrain d'exploration du timbre. En composant cette pièce, j'ai fait la gageure de rechercher les matières sonores les plus contrastées possibles, avec la participation d'un ensemble instrumental réduit à cinq musiciens. Cette recherche s'est donc principalement attachée à varier les modes de jeu de chacun, bien qu'ils aient néanmoins neuf instruments à leur disposition.

Le flûtiste, qui part d'un registre suraigu avec la petite flûte, voyagera vers des régions de plus en plus graves, passant alternativement de la grande flûte en ut à la flûte alto en sol, pour finir dans les mystérieuses contrées de la flûte-basse.

Le clarinettiste explorera également tous les registres, jouant aussi bien sur la clarinette en si bémol que sur la clarinette-basse.

Le piano lui-même met en jeu deux timbres différents, car il est partiellement "préparé" : les cordes des registres extrêmes - grave et aigu - sont étouffées au moyen de morceaux de feutre ou d'une matière similaire.

Tout ceci a permis l'élaboration d'une oeuvre structurée en blocs de timbres homogènes, mariant des sons de même nature produits par les instruments les plus éloignés les uns des autres - comme par exemple au début de la partition, où l'on entend simultanément les *pizzicati* des cordes, les sons étouffés du piano et les notes répétées en *staccato* de la clarinette-basse.

L'une de mes préoccupations majeures a été d'obtenir de la part des interprètes le maximum d'efficacité dans l'expression sonore, tout en poussant la technique instrumentale vers une tension extrême, sans toutefois déborder sur la simple anecdote.